

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**  
**EXTRAIT** du registre des délibérations  
Conseil Municipal du 25 janvier 2017

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	4
votants :	32
abstentions :	1
voix pour :	31
voix contre :	0

***Aujourd'hui mercredi 25 janvier 2017 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 19 janvier 2017, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.***

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER - M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD – M. Richard FERCHAUD – Mme Isabelle LASSALLE.

**ETAIENT EXCUSES**

Mme Stéphanie FRIZT donne pouvoir à Mme Marianne JEANDIDIER – Mme Florence PECHEVIS donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD – Mme Jeanine PROVOST donne pouvoir à M. Noël BELLIOU - Mme Maryvonne LAURENT donne pouvoir à M. Noël BELLIOU.

**ETAIT ABSENT**

M. Christian BAYLE.

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**VERSEMENTS ANTICIPÉS DE SUBVENTIONS  
DE FONCTIONNEMENT AVANT LE VOTE  
DU BUDGET PRIMITIF 2017**

2017.04

En amont de l'approbation du Budget Primitif 2017, certaines associations ont sollicité la Ville de Cognac afin qu'elle leur consente une avance sur subvention au titre de l'année budgétaire 2017, pour pouvoir faire face à leurs dépenses courantes de début d'année.

Le montant total ne doit pas excéder 50 % de la subvention versée au titre de 2016.

Il conviendrait d'étudier les individualisations suivantes :

CENTRE D'ANIMATION :	34 000 €	(compte 65-6574-331)
COGNAC BLUES PASSIONS :	63 000 €	(compte 65-6574-333)
ÉVÉNEMENTS LOCAUX ET ANIMATIONS :	17 000 €	(compte 65-6574-33)

**2017.04**  
**nomenclature : 7.5.1**

LITTÉRATURES EUROPÉENNES :	25 000 €	(compte 65-6574-33)
WEST ROCK :	50 000 €	(compte 65-6574-3140)
A.S.E.R.C :	90 000 €	(compte 65-6574-520)

Les avances sur subventions d'un montant de **279 000 €** seront obligatoirement adoptées par le Conseil Municipal lors du vote du budget primitif de l'exercice 2017.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
par 31 voix pour et 1 abstention (Mme Isabelle LASSALLE),**

**ADOPTE l'attribution de ces avances sur les subventions 2017,**

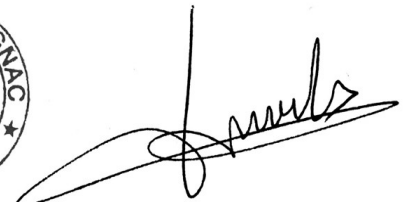
**AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,



Michel GOURINCHAS